

LETTRE

OCTOBRE
2012

vivendi

À NOS ACTIONNAIRES



JEAN-FRANÇOIS
DUBOS
PRÉSIDENT
DU DIRECTOIRE

VIVENDI, UNE RENTRÉE BIEN REMPLIE

L'actualité de Vivendi a été dense au mois de septembre. L'acquisition des activités d'EMI est définitivement entérinée avec la levée des derniers obstacles réglementaires à Bruxelles et à Washington. Toute l'énergie des équipes d'Universal Music Group est dorénavant consacrée à redonner tout son lustre à cette prestigieuse maison et à en développer les activités, notamment au Japon et en Allemagne.

Par ailleurs, la prise de contrôle des chaînes Bolloré par Groupe Canal+, qui représente une réelle opportunité de diversification et de renforcement de ses activités dans la télévision gratuite, a, elle aussi, reçu les derniers feux verts réglementaires. Elle s'est traduite par le lancement des chaînes D8 et D17 le 7 octobre.

Enfin, les autorités de la concurrence polonaise ont approuvé sans condition le projet de partenariat de Canal+ en Pologne, permettant de fusionner prochainement sa plateforme de télévision numérique avec celle du groupe TVN et de devenir ainsi un actionnaire majeur de la maison-mère de celui-ci, premier opérateur de télévision privée et en clair du pays.

Grâce à ces opérations, Vivendi renforce sa position de leader en France et à l'international dans les médias et les contenus, tout en se préparant aux importantes évolutions numériques de ces marchés.

Parallèlement, nous continuons de procéder, avec le Conseil de surveillance, à une revue stratégique des actifs du groupe. Cette analyse prend du temps et aucune opération ne sera décidée et annoncée dans la précipitation, d'autant que nos résultats sont solides. Nous communiquerons en temps opportun sur les évolutions du groupe.

Au quotidien, nos filiales sont concentrées sur le développement de leurs performances commerciales et sur l'adaptation permanente de leurs coûts. C'est notamment le cas de SFR qui vient de présenter de nouvelles offres toujours plus innovantes ou d'Activision Blizzard qui a lancé avec succès de nouveaux jeux vidéo. Soyez assurés que la revalorisation du cours de l'action, la croissance du résultat net ajusté par action et le maintien d'une notation de crédit de qualité demeurent au centre de nos engagements. ■

SOMMAIRE

RÉSULTATS

■ Les résultats semestriels permettent de confirmer les perspectives annuelles
page 2

MUSIQUE

■ L'acquisition d'EMI est aujourd'hui une réalité
page 3

TÉLÉVISION

■ Groupe Canal+ se développe dans la télévision gratuite
page 4

TÉLÉPHONIE

■ SFR confirme son avance et innove
page 5

JEUX VIDÉO

■ De belles sorties d'ici à la fin de l'année
page 6

DÉVELOPPEMENT DURABLE

■ Culture(s) avec Vivendi,
un voyage dans la diversité culturelle
page 7

PAGE ACTIONNAIRES

■ Quatre nouveaux membres au Comité des actionnaires
■ Le carnet de l'actionnaire :
Le Club des actionnaires, Agenda, Nous contacter
page 8



JEAN-FRANÇOIS DUBOS



PHILIPPE CAPRON



JEAN-YVES CHARLIER



BERTRAND MEHEUT

NOMINATIONS

JEAN-YVES CHARLIER REJOINT LA DIRECTION GÉNÉRALE DE VIVENDI

Jean-Yves Charlier a été nommé Directeur général des activités Télécoms de Vivendi et participera, à ce titre, à la revue stratégique du groupe. Une mission de réflexion sur les contenus et les médias a par ailleurs été confiée à Bertrand Meheut, Président de Groupe Canal+.

Membre du Conseil de surveillance de Vivendi depuis avril 2008 et jusque-là Président du Comité stratégique, Jean-Yves Charlier a pris ses fonctions de Directeur général des activités Télécoms fin septembre. Sa parfaite connaissance du groupe et son importante expérience des Télécoms à l'échelle internationale – il a exercé les plus hautes fonctions au sein de Fidelity International, Colt Telecom Group, BT, Equant, Wang et Promethean – constituent de précieux atouts pour le groupe.

Le Directoire de Vivendi a volontairement été resserré cet été afin de permettre aux dirigeants des différentes filiales de se consacrer totalement à leurs entités. Il compte désormais Jean-François Dubos, son Président, et Philippe Capron, Directeur financier.

Bertrand Meheut, en charge d'une réflexion sur les contenus et les médias

Le Conseil de surveillance a confié à Bertrand Meheut, Président du Directoire de Groupe Canal+, une mission de réflexion sur les médias et les contenus, domaines dans lesquels Vivendi est aujourd'hui un des leaders mondiaux.

LES RÉSULTATS SEMESTRIELS PERMETTENT DE CONFIRMER LES PERSPECTIVES ANNUELLES

Vivendi a enregistré au premier semestre des résultats qui lui ont permis de confirmer ses perspectives annuelles. Les filiales Activision Blizzard et GVT ont relevé leur prévision annuelle respective d'EBITA et de marge d'EBITDA.

Conforme aux attentes, le résultat net ajusté de Vivendi s'est établi à 1,5 milliard d'euros au premier semestre 2012, en repli de 16,6% par rapport au premier semestre 2011. Le groupe a confirmé ses prévisions annuelles 2012. Le résultat net ajusté annuel devrait être supérieur à 2,5 milliards d'euros avant impact des opérations annoncées au second semestre 2011 (EMI, Direct 8, Direct Star et ITI-TVN) et des charges de restructuration des télécoms. Le dividende, payé en numéraire en 2013, devrait totaliser entre 45% et 55% du résultat net ajusté annuel de 2012.

NOUVEAUX LANCEMENTS CHEZ AB ET UMG

Les situations opérationnelles divergent selon les filiales. Pour l'éditeur de jeux vidéo, **Activision Blizzard** (AB), le repli de 31,3% de son résultat opérationnel ajusté (EBITA) semestriel à 572 millions d'euros s'explique par l'impact défavorable en normes IFRS du calendrier de

lancement des jeux. Pour le reste de l'année, Activision Blizzard est très confiant grâce à la sortie de nouveaux jeux. Il a relevé à environ 800 millions d'euros sa prévision d'EBITA annuel.

L'EBITA semestriel du numéro un mondial de la musique, **Universal Music Group** (UMG), s'est élevé à 156 millions d'euros, en hausse de 18,2%, grâce à l'amélioration de son mix-produit et à une gestion attentive de ses coûts. Au second semestre, sont notamment prévus les nouveaux albums de No Doubt, Rolling Stones, Florent Pagny,...

Les baisses de prix liées au contexte concurrentiel et aux décisions des régulateurs ont pesé sur l'EBITA semestriel de l'opérateur de téléphonie **SFR** qui s'est établi à 1 113 millions d'euros, en repli de 10,3%. Au deuxième trimestre, SFR a renoué avec la croissance de son parc d'abonnés mobiles. L'opérateur prépare un plan d'adaptation de la structure de ses coûts. Il a pour objectif de réaliser des économies annuelles des coûts opérationnels de

l'ordre de 500 millions d'euros d'ici à fin 2014, s'ajoutant à une baisse significative des charges variables.

GVT RELÈVE SA PERSPECTIVE DE MARGE D'EBITDA

Pour l'opérateur **Maroc Telecom**, la concurrence est plus vive au Royaume chérifien, mais l'activité reste très dynamique à l'international. Une provision de 72 millions d'euros liée à un plan de départ volontaire a pesé sur l'EBITA semestriel qui s'est établi à 463 millions d'euros, en repli de 12,8%. Sur la base des évolutions récentes du marché et dans la mesure où aucun nouvel événement exceptionnel majeur ne viendrait perturber l'activité, le groupe Maroc Telecom maintient ses prévisions 2012 et prévoit, hors charges de restructuration, d'atteindre une marge d'EBITA d'environ 38% et des flux nets de trésorerie opérationnels stables par rapport à 2011 en dirhams.

Au Brésil, **GVT** a vu son EBITA semestriel progresser de 19,3% (25,3% à taux de change constant)

pour s'élever à 223 millions d'euros. L'opérateur a étendu sa couverture à 11 villes et a bénéficié de son offre de télévision payante. Pour 2012, il attend désormais une croissance de son chiffre d'affaires supérieur à 30% (à change constant) et il a relevé sa perspective de marge de résultat opérationnel ajusté avant amortissements (EBITDA) à légèrement plus de 40%.

L'EBITA semestriel de **Groupe Canal+** s'est établi à 483 millions d'euros, en baisse de 2,4%. Le portefeuille de Canal+ France a cru de 350 000 abonnements nets par rapport à fin juin 2011.

Par ailleurs, en juin, un jury a prononcé des dommages d'un montant de 765 millions d'euros à l'encontre de Vivendi dans un procès intenté par Liberty Media. Vivendi est convaincu qu'il existe de nombreux motifs d'interjeter appel et continue à user de toutes les voies de recours pour faire annuler la décision et réduire le montant des dommages. A ce stade, aucune provision n'a été constituée. ■



UNIVERSAL MUSIC GROUP

L'ACQUISITION D'EMI EST AUJOURD'HUI UNE RÉALITÉ

L'acquisition des activités de musique enregistrée d'EMI par Universal Music Group (UMG) et Vivendi est définitivement actée depuis fin septembre. Aux commandes du prestigieux label anglais, UMG compte y développer les investissements.

Vivendi et UMG ont reçu, le 21 septembre, les derniers feux verts réglementaires requis de la Commission européenne et de la Federal Trade Commission américaine pour le rachat d'EMI Recorded Music.

Alors que l'industrie de la musique connaît actuellement un tournant, notamment aux Etats-Unis, cette opération permet à UMG d'asseoir sa stratégie – investir dans les talents, tout en assurant sa croissance et en offrant aux consommateurs davantage de choix – et à Vivendi de conforter significativement sa position dans les contenus.

Grâce à cette opération, UMG augmente ses positions dans la musique. Il devient la première entreprise du secteur à dépasser les 30 % de part de marché et devance significativement ses principaux concurrents. Il progresse notamment au Japon, le deuxième territoire mondial pour la musique après les Etats-Unis, avec une part de marché de 19,5 % contre 15,2 % précédemment, talonnant le champion national Sony.

Il développe également sa présence sur les plateformes numériques, aujourd'hui les premiers canaux de distribution de l'industrie musicale. Il prend surtout les rênes d'une entreprise longtemps gérée par des financiers où il compte investir significativement. UMG entend reconstruire EMI Recorded Music et relancer sa croissance.

Concrètement, des artistes comme Katy Perry, Robbie Williams, Norah Jones ou encore Charles Aznavour

et les catalogues des Beatles, Beach Boys et Genesis rejoignent UMG. Les célèbres studios Abbey Road l'intègrent également. De nouveaux talents, artistes et créateurs devraient être attirés par la diversité des talents du nouvel ensemble UMG-EMI. Les artistes, l'ensemble de l'industrie culturelle et les consommateurs bénéficieront du rapprochement entre UMG et EMI Recorded Music.

UNE ACQUISITION POSITIVE SUR LE RÉSULTAT DE VIVENDI⁽¹⁾

L'approbation de la Commission européenne a été assortie de conditions en matière de cessions d'actifs. D'ores et déjà, un certain nombre d'acheteurs, et notamment des majors, des labels indépendants et des fonds d'investissement privés, s'est déclaré. UMG



© Benoit Peverelli / EMI Music Netherlands BV



© Williams & Hirakawa / Capitol Records Nashville



© Franck W. Overfèls



© Lauren Dukoff

CHARLES AZNAVOUR,
KATY PERRY, NORAH JONES
OU ENCORE LADY ANTEBELLUM
REJOIGNENT LE GROUPE

conservera plus des deux tiers d'EMI Recorded Music, ce qui représente un chiffre d'affaires annuel d'environ 750 millions d'euros à rapporter à un chiffre d'affaires 2011 de 4,2 milliards d'euros pour UMG.

L'objectif de synergies de 100 millions de livres a été confirmé. Elles proviendront essentiellement des frais généraux et des coûts fixes (comptabilité, force de vente, ...). L'acquisition sera positive sur le résultat de Vivendi dès la première année⁽¹⁾.

L'opération a été finalisée le 28 septembre, une fois les feux verts des différentes Autorités de la concurrence reçus. Le montant de l'opération (1,2 milliard de livres) est intégré dans l'objectif de Vivendi d'afficher une dette nette inférieure à 14 milliards d'euros à la fin de l'année. ■

(1) Hors charges de restructuration.

ABBEY ROAD, DES STUDIOS MYTHIQUES

Créés à Londres en 1931, ces studios ont vu de nombreux groupes et artistes comme Claude François, les Pink Floyd, U2 et plus récemment Oasis et Radiohead y enregistrer leurs albums. Les Beatles y ont réalisé la plupart de leurs chansons durant 7 ans (de 1962 à 1969) et les studios, qui s'appelaient précédemment « EMI », ont changé de nom en 1970 en hommage à l'album Abbey Road, opus phare du groupe.

CANAL+

GROUPE

GROUPE CANAL+ SE DÉVELOPPE DANS LA TÉLÉVISION GRATUITE

Au cours des dernières semaines, Groupe Canal+ a reçu les feux verts des autorités réglementaires française et polonaise pour se développer dans la télévision gratuite (dans ce segment, le groupe possède déjà i>TELE et Canal+ diffuse des tranches en clair). Déjà leader de la télévision payante, il concrétise sa stratégie d'extension dans le gratuit, anticipe les mutations numériques de l'industrie des médias et des contenus, et se prépare à l'arrivée de nouveaux opérateurs internationaux.

Après avoir reçu l'autorisation, le 23 juillet 2012, de l'Autorité de la Concurrence pour le rachat de Direct 8 et Direct Star, Groupe Canal+ a obtenu, le 18 septembre, celle du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), au prix d'un certain nombre d'engagements très substantiels. Rebaptisée D8, l'ancienne chaîne Direct 8 a été lancée le dimanche 7 octobre. L'objectif est d'en faire une grande chaîne du paysage audiovisuel français et d'accroître



la capacité du groupe à créer et à mieux financer des contenus en les proposant plus largement après les avoir diffusés sur ses chaînes payantes.

Chaîne généraliste de divertissement de qualité, D8 est orientée vers les CSP+. Elle vise une part d'audience de 4 % d'ici à 2015, contre 2,3 % actuellement. De son côté, Direct Star devient D17 et reste une chaîne musicale pour les 15-30 ans. Non moins de 75 % de son temps d'antenne sont consacrés à la musique, via la diffusion de concerts en live ou différés, de clips et de documentaires, le reste se partageant entre des émissions de divertissement et de zapping, des films, des séries

D8 ET D17, FERS DE LANCE DE GROUPE CANAL+ DANS LA TÉLÉVISION GRATUITE



télévisuelles, des documents, des mangas et des films. La matinale animée par Johann Lefebvre et Gérard Baste (elle compte déjà plus de 170 000 fans sur Facebook) est poursuivie avec de nouvelles rubriques, de nouveaux jeux et plein de surprises !

LA POLOGNE, DEUXIÈME PAYS DE DÉVELOPPEMENT POUR GROUPE CANAL+

Par ailleurs, le 14 septembre, Groupe Canal+ a reçu l'accord, sans condition, de l'Autorité de

Concurrence et de Protection du Consommateur polonaise pour le projet stratégique avec ITI et TVN, premier groupe de télévision privée du pays et leader dans les médias.

L'autorisation englobe les deux volets du partenariat. Le premier porte sur le rapprochement de Cyfra+ (détenu à 75 % par Groupe Canal+) et du bouquet « n » (possédé par TVN) qui donnera naissance à une plateforme majeure de télévision par satellite disposant d'une base de plus de 2,5 millions de clients. Plus de 60 millions d'euros de synergies devraient être dégagés dans 3 ans. Fin 2015, la nouvelle plateforme payante devrait dépasser 3 millions de clients. Groupe Canal+ détendra 51 % des actions de la nouvelle entité, TVN Group et UPC en possédant respectivement 32 % et 17 %.

Le second volet concerne la prise de participation de Groupe Canal+ à hauteur de 40 % dans N-Vision, la société contrôlant 51 % de TVN. Grâce à cette opération, la Pologne devient le deuxième pays de développement de Groupe Canal+ après la France. ■



D8, LA NOUVELLE GRANDE CHAÎNE

Laurence Ferrari, Daphné Roulier, Guy Lagache, Cyril Hanouna se sont vus confier certaines émissions fortes de la nouvelle chaîne. Laurence Ferrari présente « Le Grand 8 », entourée des journalistes Elisabeth Bost et Audrey Pulvar ainsi que de Hapsatou Sy, fondatrice d'une chaîne de salons de beauté, et de l'ancienne ministre Roselyne Bachelot. Cinq forts tempéraments aux profils, cultures et horizons différents qui devraient donner du piquant à ce talk-show diffusé en milieu de journée !

D8 propose également deux rendez-vous cinéma par semaine : affiches quatre étoiles, grands films d'auteurs, œuvres primées ou succès du box office comme *Lost in Translation*, *Million Dollar Baby*, *Forrest Gump* ou encore *Le Parrain* sont programmés. Des séries télévisuelles comme *Braquo*, *Pigalle*, *Les Borgias* ou *The Event* sont également à l'honneur sans oublier la diffusion de contenus « Art de Vivre », « Sport » et « Divertissement ». La Nouvelle Star, qui a notamment révélé Christophe Willem, Julien Doré ou Amel Bent, revient sur les écrans en prime time grâce à D8.

SFR

SFR CONFIRME SON AVANCE ET INNOVE

Une simplification des offres, pour le fixe comme pour le mobile, et de nouveaux services innovants : c'est la stratégie offensive annoncée fin septembre par SFR dans un marché en forte concurrence. Le premier opérateur télécoms alternatif européen confirme son avance, notamment en matière de couverture et de performances de son réseau, et multiplie les « premières » en France.

SFR a choisi de miser sur la qualité de service et sur l'augmentation des débits proposés à ses clients pour se démarquer dans un contexte de guerre des prix. L'opérateur ouvrira commercialement son réseau de dernière génération 4G à Lyon le 28 novembre en s'appuyant sur une gamme complète de terminaux compatibles et sur les offres et tarifs, simplifiés et plus complets, des « nouvelles Formules Carrées » lancées fin septembre. Le très haut débit mobile est cependant accessible, dès à présent, au plus grand nombre. Grâce à la technologie « Dual Carrier » qu'il a été le premier à

déployer en France, SFR doublera systématiquement les débits dont pourront bénéficier 60 % de la population d'ici à la fin de l'année. Avec le tout dernier iPhone 5 lancé par Apple en septembre, comme avec d'autres terminaux, le très haut débit, indispensable pour un nombre croissant d'applications toujours plus riches, est une réalité avant même le déploiement généralisé des réseaux 4G.

Sur le front de l'innovation, SFR n'est pas en reste. En partenariat avec MasterCard, il lance une carte de paiement et de retrait, rechargeable, et sans

contact PayPass. Premier opérateur télécoms en France à commercialiser une telle offre, SFR accomplit un premier pas qui ne passera pas inaperçu avant l'intégration du paiement à partir d'un téléphone mobile.

SIMPLIFICATION DES FORMULES CARRÉES

Dès ce mois d'octobre, les clients de SFR sont également les premiers à pouvoir effectuer leurs achats sur la plateforme Google Play Store sans avoir à fournir leurs coordonnées bancaires ; ces achats sont portés immédiatement sur leur facture SFR.

Les nouvelles Formules Carrées, taillées pour l'Internet mobile, s'articulent dorénavant autour de six forfaits. Pour la première fois sur le marché des télécoms, une nouvelle politique d'accompagnement « sur mesure » des clients est mise en place. Selon le forfait qu'ils ont choisi, ceux-ci bénéficient d'une palette de services inégalée, comprenant des interventions rapides à domicile ou un accès prioritaire dans les espaces SFR.



fixe qu'un portable, nos écrans sont tout à la fois celui d'un téléviseur, d'un ordinateur ou d'une tablette. « Pour nous aligner sur ces nouveaux modes d'utilisation des outils de communication, SFR va s'adapter », conclut Stéphane Roussel. Le processus est déjà bien enclenché. ■

ACTIVISION | BLIZZARD™

DE BELLES SORTIES D'ICI À LA FIN DE L'ANNÉE

Partout dans le monde, les joueurs attendent avec impatience les nouveaux jeux vidéo d'Activision Blizzard. Ces titres très attendus sortent avant les fêtes de fin d'année.

Après *Diablo III*, qui est sorti le 15 mai dernier et a enregistré un record de lancement, Activision Blizzard a commercialisé la nouvelle extension de *World of Warcraft*, *World of Warcraft: Mists of Pandaria*, le 25 septembre. Par ailleurs, l'éditeur prévoit de sortir une nouvelle franchise de *Skylanders*, *Skylanders Giants*, le 19 octobre et un nouveau jeu *Call of Duty*, *Call of Duty: Black Ops II*, le 13 novembre.

Lancé en novembre 2004, *World of Warcraft* est le numéro un des jeux de rôle en ligne massivement multi-joueurs (MMORPG) par abonnement. La première extension du jeu, *The Burning Crusade*, a été commercialisée en janvier 2007, la seconde, *Wrath of the Lich King*, a suivi en novembre 2008 et la troisième, *Cataclysm*, a été lancée en décembre 2010. *Mists of Pandaria* est la quatrième extension de ce jeu en ligne emblématique.

World of Warcraft, qui est édité dans 11 langues, se joue sur PC et Mac. Il comptait 9,1 millions d'abonnés à travers le monde au 30 juin 2012. De type fantastique, le jeu *World of Warcraft* se déroule dans le monde imaginaire d'Azeroth. Chaque joueur choisit son personnage parmi de nombreuses races divisées en deux factions : l'Alliance et la Horde. Il choisit également une des nombreuses classes de caractère (Paladin, Druide, Rogue) et définit son

LA SAGA DES SKYLANDERS SE POURSUIT AVEC SKYLANDERS GIANTS.



style de jeu. Dans *Mists of Pandaria*, les joueurs pourront accéder à une nouvelle classe, les Moines, et à une nouvelle race, les Pandarens. Ils exploreront également un immense nouveau territoire mythique, auparavant caché du reste d'Azeroth : le continent de Pandarie.



WORLD OF WARCRAFT: MIST OF PANDARIA EST SORTI LE 25 SEPTEMBRE. UNE NOUVELLE RACE LIÉE AU PANDA FAIT SON APPARITION.

Call of Duty est un jeu de tir subjectif de guerre qui se joue en mode solo ou multi-joueurs. Le nouvel opus de la franchise est *Call of Duty: Black Ops II*, suite du jeu d'actions le plus vendu *Call of Duty: Black Ops*. Se déroulant dans un futur proche, en 2025, *Black Ops II* propulse les joueurs dans une guerre mondiale avec des armements de pointe, des drones et des robots et dans un nouveau scénario de guerre froide dont l'origine se fonde sur les grands événements du monde actuel.

Enfin, pour les fêtes de fin d'année, Activision Blizzard prévoit de lancer *Skylanders Giants*, la suite de *Skylanders: Spyro's Adventure*, le jeu numéro un pour enfants aux Etats-Unis et en Europe (sur la base du chiffre d'affaires réalisé sur toutes les plateformes et incluant les ventes de packs d'accèssoires et de figurines, selon NPD, GfK Chartrack et les estimations internes d'Activision Blizzard). *Skylanders Spyro's Adventure* combine de façon unique des jouets, que l'on peut collectionner, et un jeu vir-

tuel épique, créant une nouvelle plateforme de jeu collectif adoptée par les parents et les enfants. Construit selon les principes du premier jeu, *Skylanders Giants* crée de nouveaux caractères, de nouveaux challenges et une nouvelle histoire pleine d'aventures palpitantes, et offre une intégration avancée de la console, du portable, du mobile et des plateformes on line. Grâce à l'utilisation innovante des technologies, *Skylanders Giants* permet aux joueurs de se transporter du monde réel des jeux au monde virtuel, en plaçant leurs figurines sur un petit portail (Portal Of Power ou Portail du Pouvoir) connecté au jeu vidéo par un petit adaptateur USB wifi inséré dans leur console. ■

EN BREF

■ ACTIVISION BLIZZARD

Activision Blizzard et Tencent, un fournisseur de services Internet majeur en Chine, ont passé un accord pluriannuel pour lancer la version en ligne de *Call of Duty* dans le pays.

■ UNIVERSAL MUSIC GROUP

L'année du cinquantième anniversaire du premier single des Beatles, *Love Me Do* (publié en 1962), et du 70^e anniversaire de Paul McCartney, le label Decca rend hommage à ces artistes en réunissant sur un double album 45 titres d'arrangements classiques.

■ SFR

SFR et la RATP viennent de signer un accord pour déployer la 3G et la 4G dans le métro et le RER d'Île-de-France. SFR est le premier opérateur à signer un tel accord. L'implantation sera progressive et la totalité des stations de la RATP sera équipée d'ici à la fin 2015.

■ MAROC TELECOM

Maroc Telecom propose désormais Finja, un service de cartographie et de localisation. Le client peut chercher son emplacement, des adresses et des centres d'intérêts (pharmacie, restaurant, banque,...). Finja dispose des adresses de plus de 170 000 lieux dans 84 villes.

■ GVT

L'offre de télévision payante de GVT propose une nouvelle fonctionnalité, baptisée une « Autre Chance ». Permettant de revoir des émissions, cette télévision de rattrapage a démarré en juin avec plus de 100 heures de programmes des chaînes Fox, Bem Simples et NatGeo.

■ GROUPE CANAL+

StudioCanal a acquis 100 % de Hoyts Distribution, une société spécialisée dans la distribution de longs métrages en Australie et Nouvelle-Zélande. Créée il y a dix ans, Hoyts Distribution distribue une large sélection de 120 films.

CULTURE(S) AVEC VIVENDI, UN VOYAGE DANS LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Qui inspire le chanteur, auteur-compositeur de pop américano-libanais Mika, la pianiste française Hélène Grimaud ou l'artiste malien Salif Keita ? Quel est le lien entre la pop rock et le cinéma ? Quel est notre intérêt à découvrir les cultures des autres pays ? Comment puis-je devenir restauratrice de films ? Qu'est-ce qu'un développeur de jeux vidéo ? Toutes les réponses à ces questions se trouvent sur un site que Vivendi vient de lancer.

Le site « Culture(s) avec Vivendi, un voyage dans la diversité culturelle » offre un accès inédit à l'univers de la création et propose des réponses à ces questions. Il s'inscrit pleinement dans le cadre de la politique de développement durable de Vivendi dont l'ambition est de faciliter l'accès au savoir, d'encourager l'expression des talents et la participation à la vie culturelle, et de favoriser l'esprit d'ouverture. Il comprend trois parties qui répondent à des objectifs précis :

- la rubrique intitulée « **Inspirations d'artistes** » facilite l'accès des internautes à des répertoires de musiques ou de films diversifiés et parfois méconnus, à travers la découverte des sources d'inspirations d'artistes issus notamment des catalogues de StudioCanal et d'Universal Music Group. Ainsi, dans les différents profils et thèmes « Inspirations d'artistes », des liens sont proposés vers des sites qui offrent gratuitement une écoute ou une visualisation d'extraits de musique ou de films relatifs à chaque thème ;

- la rubrique consacrée aux « **Métiers de la création** » ouvre une fenêtre sur les métiers des industries culturelles et créatives, expliqués par les professionnels eux-mêmes ;

- la rubrique dénommée « **Dialogue interculturel** » propose des vidéos et des interviews montrant le lien entre culture et compréhension mutuelle.

Ce site est une contribution à la stratégie numérique de la Commis-

sion européenne⁽¹⁾ qui vise à mieux adapter l'Internet aux besoins des jeunes Européens. En effet, la Commission appelle les gouvernements des Etats membres et les industriels à travailler ensemble pour proposer des contenus en ligne créatifs et de haute qualité. C'est bien l'objectif de notre site « Culture(s) avec Vivendi » : permettre à tous les publics de découvrir des répertoires de musique et des cinématographies, de mieux connaître la chaîne de valeur des industries culturelles, et leur donner envie de s'ouvrir aux autres cultures, de partager leurs expériences et leurs émotions artistiques.

« Culture(s) avec Vivendi » a été mis en ligne le 21 mai 2012 à l'oc-



casion de la journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement ainsi proclamée par les Nations unies. Vivendi s'est associé à la campagne *Do ONE Thing for Diversity and Inclusion*, lancée par l'Alliance des civilisations en partenariat avec l'Unesco. Cette campagne en

ligne appelle chacun et chacune à entreprendre « one thing » – une action – afin de promouvoir la diversité culturelle et de célébrer ainsi la journée du 21 mai. ■

(1) Voir le communiqué de presse de la Commission européenne « Stratégie numérique : vers un internet plus sûr et plus intéressant pour les enfants et les adolescents » diffusé le 2 mai 2012.

EN BREF

■ L'Europe se mobilise pour créer un Internet plus intéressant pour les jeunes publics

Vivendi soutient depuis plusieurs années le programme « Safer Internet » de la Commission européenne et participera les 18 et 19 octobre 2012 à la conférence annuelle du Safer Internet Forum. Sont réunis, à cette occasion, les représentants de l'industrie, des pouvoirs publics et des organisations non gouvernementales.

Les éditions précédentes ont accueilli des participants des Etats membres de l'Union mais également l'Australie, le Brésil ou la Fédération de Russie. Cette année, le Forum sera consacré au thème « Créer ensemble un meilleur Internet pour les enfants et les adolescents ». Vivendi présentera ses actions pour proposer des contenus de qualité et associer les jeunes au cadre de sa politique de développement durable.

■ La responsabilité des industries de contenus à l'ordre du jour du World Forum pour une économie responsable

Vivendi participera à la prochaine édition du World Forum pour une économie responsable

qui aura lieu les 14, 15 et 16 novembre 2012 à Lille. Ces journées, qui démontreront le lien entre responsabilité et rentabilité des entreprises, aborderont notamment la responsabilité des entreprises de médias. Ce sera l'occasion de rappeler les lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) qui a réalisé un supplément sectoriel médias, en mai 2012, auquel Vivendi a activement contribué.

■ Vivendi partenaire de la Journée Nationale des Jeunes, le 30 novembre à Paris

Cette journée d'intérêt national placée sous le haut patronage de Jean-Paul Delevoye, président du Conseil économique, social et environnemental, invite tous les acteurs privés ou publics à afficher leur volonté d'accompagner les jeunes dans une démarche positive et constructive vis-à-vis de leur avenir. Vivendi accueillera plusieurs classes pour leur présenter les métiers des industries culturelles et créatives, et interviendra lors du colloque « Osons ensemble ».

Quatre nouveaux membres au Comité des actionnaires de Vivendi

Le Comité des actionnaires de Vivendi a accueilli lors de sa réunion du 21 septembre 2012 quatre nouveaux membres (vous pouvez retrouver le compte-rendu de cette matinée de travail sur le site Internet de Vivendi dans les pages Actionnaires individuels).

La Direction de la Communication et du développement durable de Vivendi a reçu et examiné plusieurs dossiers de candidature et a rencontré de nombreuses personnes. Compte-tenu du nombre de postulants et de l'intérêt des profils, nous avons porté de neuf à dix le nombre des membres, privilégiant les actionnaires de province. La pluralité de l'actionnariat individuel de Vivendi tant au niveau géographique que socioprofessionnel et générationnel a été respectée. De même, trois femmes siègent à notre Comité.

Après le départ de Diane Enoutor, Christophe Payret et Lionel Masini, nous avons donc accueilli Agnès Ummenhoven, William Adam, Martial Cocagne et Ludovic Robin. Ces nouveaux membres sont respectivement originaires d'Ormesson, Saint-Quentin, Loperhet et Saint-Brieux. Nous leur souhaitons la bienvenue !

Si vous souhaitez faire acte de candidature pour le prochain renouvellement des membres du Comité, n'hésitez pas à remplir un dossier téléchargeable sur Internet et à nous l'envoyer (Informations Actionnaires Individuels – 42, avenue de Friedland – 75008 Paris).

LE CARNET DE L'ACTIONNAIRE

Le **Club des actionnaires de Vivendi** propose chaque mois à ses membres de nombreuses activités comme des réunions d'informations financières ou thématiques (Jeudi, c'est Vivendi), des formations de l'Ecole de la Bourse, des avant-premières de film, des visites de l'Olympia ou de l'Opéra Garnier, des participations à des émissions de télévision,...

Il suffit d'une action pour être membre du Club. Vous pouvez vous inscrire en nous téléphonant au 0805 050 050 (numéro vert) ou en nous renvoyant votre bulletin d'adhésion téléchargeable sur notre site Internet.

Si vous êtes inscrit, n'hésitez pas à vous rendre sur le site Internet de Vivendi pour connaître l'agenda du Club qui est régulièrement mis à jour. Il suffit de consulter les pages actionnaires individuels.

Voici l'agenda des prochains mois :

16 octobre à Marseille. Réunion d'informations financières avec Philippe Capron, Directeur financier et membre du Directoire.

27 octobre à Paris. Projection en salle d'"Otello" de Verdi en direct au Metropolitan Opera.

15 novembre à Paris. Conférence Jeudi, c'est Vivendi : « la billetterie électronique, un marché en pleine expansion ».

3 décembre à Orléans. Réunion d'informations financières.

8 décembre à Paris. Projection en salle du "Bal Masqué" de Verdi en direct du Metropolitan Opera.

17 décembre à Paris. Soirée endiablée au Sentier des Halles.

■ NOUS CONTACTER

Pour toute information sur Vivendi, vous pouvez contacter le Service Informations Actionnaires Individuels (IAI) :

par courrier : Vivendi, Service Informations Actionnaires Individuels, 42 avenue de Friedland, 75008 Paris

par e-mail : actionnaires@vivendi.com

et par téléphone : **0805 050 050** ou le +33 (0)1 71 71 34 99 si vous êtes à l'étranger.



Le Service vous répondra du lundi au vendredi de 9 h 00 à 18 h 00 (horaire étendu en cas d'actualité importante).

Vous recevez la « lettre à nos actionnaires », conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et d'opposition en nous adressant un e-mail à l'adresse actionnaires@vivendi.com, ou en nous écrivant à Vivendi Service Informations Actionnaires Individuels – 42 avenue de Friedland – 75008 Paris. Si vous souhaitez vous désinscrire et ne plus recevoir nos lettres, merci de le faire aux mêmes adresses.

Avertissement Important

Le présent document contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats des opérations, aux métiers, à la stratégie et aux perspectives de Vivendi ainsi qu'aux projections en termes de paiement de dividendes et d'impact de certaines opérations. Même si Vivendi estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, et notamment les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en langue anglaise sur notre site (www.vivendi.com). Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) ou directement auprès de Vivendi. Le présent document contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion. ADR non sponsorisés. Vivendi ne sponsorise pas de programme d'American Depositary Receipt (ADR) concernant ses actions. Tout programme d'ADR existant actuellement est « non sponsorisé » et n'a aucun lien, de quelque nature que ce soit, avec Vivendi. Vivendi décline toute responsabilité concernant un tel programme.

